



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 10.01.2020

Numéro de publication: HR02-1004801862

Canton: GE

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Finox AG, Burgdorf, nouveau Finox SA, Genève

Finox SA
(Finox AG)
c/o PregLem SA
Route de Frontenex 41 A
1207 Genève
Jusqu'ici
Finox AG

Finox AG, précédemment à Burgdorf, CHE-113.817.459 (FOSC du 20.09.2019, p. 0/1004591618). Nouveau siège: Genève, Route de Frontenex 41A, c/o PregLem SA, 1207 Genève. Traduction de la raison sociale: Finox SA [Finox AG]. Statuts originaires du 11.09.2007. Nouveaux statuts du 18.12.2019. Traduction du but: développement, fabrication et distribution de produits pharmaceutiques; peut exercer toute activité et conclure tous accords susceptibles de promouvoir son objet social ou qui s'y rapportent directement ou indirectement; peut investir ou acquérir d'autres sociétés poursuivant les mêmes objectifs ou des objectifs similaires; peut créer des succursales et acheter ou vendre des biens immobiliers. Capital-actions (rappel): CHF 1'096'000, entièrement libéré, divisé en 10'960 actions de CHF 100, nominatives. Fusion (rappel): reprise des actifs et passifs de Finox Holding AG, à Burgdorf (CHE-465.104.368), selon contrat de fusion du 21.06.2018 et bilan au 31.12.2017, présentant des actifs de CHF 116'131'439.17, parmi lesquels sont contenues toutes les actions de la société reprenante, et des passifs envers les tiers de CHF 114'533'303.70. La fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, étant donné que les actionnaires de la société transférante reçoivent les actions propres de la société reprenante, acquises lors de la fusion. Scission (rappel): La société est issue de la scission de la société Brero & Co. AG, à Bienne (CH-073.3.002.902-1). Selon projet de scission du 11.09.2007, la société reprend des actifs de CHF 7'350'000 contre attribution aux actionnaires de la

société transférante de 3'000 actions nominatives de CHF 100. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital-action, fondée sur la décision d'autorisation du 27.05.2015, le délai étant écoulé. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: par lettre, télécopie ou email. PricewaterhouseCoopers AG (CHE-308.775.052) n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: PricewaterhouseCoopers SA (CHE-390.062.005), à Genève. Administration (rappel): Bogsch Erik Attila, de Hongrie, à Budapest, HUN, président, Halkó Tímea, de Hongrie, à Budapest, HUN, et Pavletic Aranicki Ksenija, de Meinier, à Collonge-Bellerive, tous avec signature collective à deux. Signature collective à deux de Nkurunziza Jean-Pierre, de Grande-Bretagne, à Meyrin. La signature de Schüpbach Christian Peter est radiée. Registre journalier no 348 du 07.01.2020. Précédente publication dans la FOSC: no 182, Date: 20.09.2019. Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève